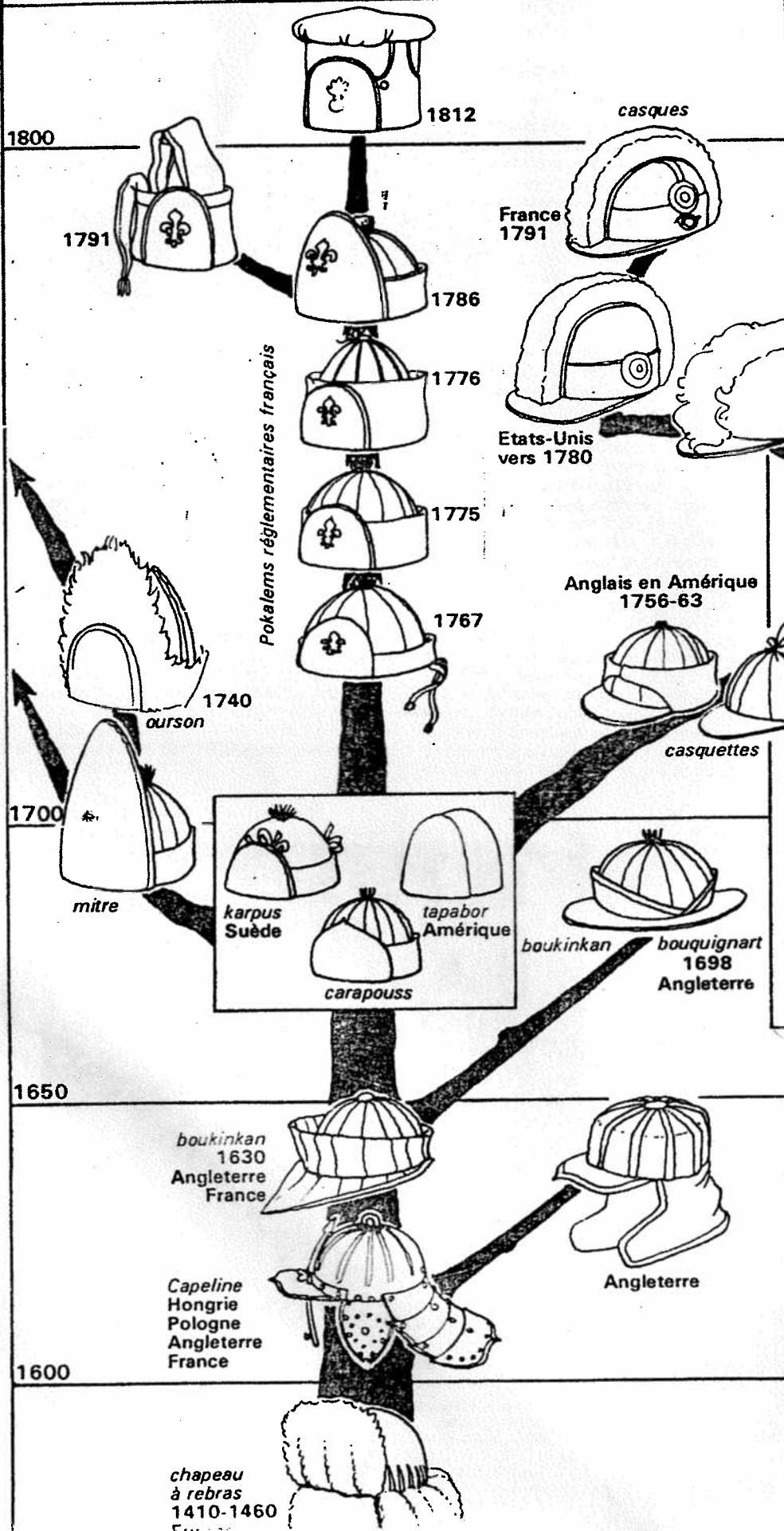


# LES RACINES DU POKALEM ET SES RAMIFICATIONS



## PAGE CI-CONTRE :

1. Soldat suisse coiffé du carapoux, vers 1700 (Royal Collection, Buckingham Palace, Londres).
2. Le futur pokalem de l'ordonnance de 1767, déjà fort utilisé avant cette date. Choiseul ne fera que le réglementer en le limitant à l'infanterie, et en tant que bonnet de police (Recueil des Troupes de France, Raspe, 1762 Military Coll. S.K. Brown).
3. Dragons du régiment royal en 1768. Un an après l'ordonnance de Choiseul, le pokalem continue d'être la coiffure principale de certaines troupes qui ne devraient en principe plus le porter. La visière est généralement garnie d'attributs aux armes du roi et de galonnages variés. L'aspect général est très semblable aux mitres de la même époque. (Recueil des Troupes de France, Raspe, 1768, Military Coll. S.K. Brown, USA).
4. Ouvrier-minneur d'artillerie, d'après l'ordonnance de 1776. (Recueil des Troupes de France, Military Coll. S.K. Brown, USA).
5. Dragons du 1<sup>er</sup> régiment, d'après le règlement de 1812. Les honneurs sont en te...

mitres, dont il existe une immense variété. Des mitres viennent les « oursons », également appelés à une brillante carrière, et certains corps de troupe de part l'Europe les ont conservés jusqu'à nos jours pour leurs tenues de parade. Étonnante destinée pour la progéniture de ce modeste carapoux !

### Il court, il court, le bonnet

En 1761, une nouvelle description de notre bonnet est publiée dans la *Grande Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, par le biais des métiers. Une gravure y est consacrée, à propos du métier de « boursier », mais bizarrement, le mot carapoux est oublié et on l'appelle tout simplement « bonnet de voyageur ». A côté, une autre version est dite « bonnet de coureur » : le coureur, au XVIII<sup>e</sup> siècle, est un valet qui a pour fonction de précéder l'attelage de son maître en courant afin d'écartier la foule.

Puis c'est l'adoption officielle du carapoux (mais portait-il toujours ce nom ?) par les troupes du Roi de France. Cette nouvelle mode dans l'armée régulière semble avoir été apportée dans les bagages des troupes légères levées çà et là. En tout cas, elle fait fureur et Raspe, dans son édition de 1762 des *Troupes de France*, les dépeint en quantité, avec les bonnets mis à la couleur distinctive des régiments. D'autres armées européennes n'avaient pas attendu cette date pour s'en coiffer.

L'engouement pour l'étrange coiffure devient si puissant que la première grande Ordonnance sur l'habillement des Troupes, née en 1767 de la plume réformatrice de Choiseul, entérine et consacre le bonnet en le réglementant : le pokalem est né !

### Pokalem, ou polake-helm ?

D'où vient ce nouveau vocable, encore plus bizarre que les précédents ? Aucun dictionnaire étymologique ne tente l'aventure, et nous n'avons que de vagues définitions. Ainsi, *Hardin*, dans son « *Dictionnaire militaire* » de 1851, déclare qu'il s'agit d'un mot polonais servant de dénomination à un genre de bonnet de voyageur. Or, vérification faite, le mot pokalem ne figure dans aucun dictionnaire polonais, tandis que bonnet de police se traduit *furazerka*, sans aucun rapport de consonance.

Le Larousse du XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas plus explicite : « en forme de pokalem ou de bonnet de voyageur polonais, parce qu'en Pologne ce bonnet ne servait qu'à des usages civils ». Notons à cet égard que le mot pokalem est, dans notre langue, purement militaire et que nous ne le rencontrons jamais hors de la troupe.

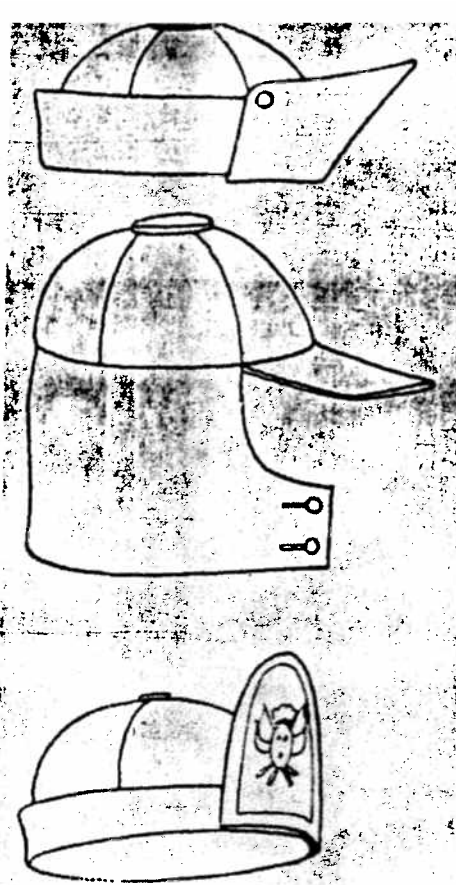
Conviction toute personnelle, le mot trouverait son origine dans un barbarisme né de *polake helm*, ou « bonnet polonais », et aurait pris sa forme connue de pokalem par la voie tortueuse des langages.

Quoi qu'il en soit, voyons maintenant la tournure de ce pokalem au gré des descriptions officielles.

Texte du 25 avril 1767 et son « *Instruction aux Majors* », page 4 (seule l'infanterie en est équipée) : ce bonnet sera en forme de pokalem ou bonnet de courrier, garni sur le devant d'une petite plaque en pont-levis de drap de la couleur distinctive du régiment, sur laquelle il sera appliqué une petite fleur de lys en drap blanc.

Si nous suivons les gouaches de Raspe en 1762, c'est la coiffe qui est de couleur distinctive et la plaque de la couleur du fond de l'habit. Il y a donc eu inversion entre ces deux périodes.

Texte du 2 septembre 1775, page 25 :



Les deux dessins du haut montrent le « bonnet de voyageur » fermé puis déployés c'est tout simplement le carapoux. En dessous est représenté le « bonnet de coureur ». La famille est la même et ce dernier préfigure exactement le type de coiffure que Raspe montre chez les militaires français en 1762 puis 1768. (D'après la planche du « boursier » de la Grande Encyclopédie, édit. de 1761).

la couleur tranchante de la distinction de l'uniforme, et une fleur de lys de même couleur au milieu de ladite plaque ; le tour du bonnet pourra se rabattre pour couvrir les oreilles du soldat dans les temps froids et pluvieux, et s'attacher par des crochets et agrafes sous le menton.

Texte du 31 mai 1776, page 15 (infanterie seulement) : ... façonné en tricot (sorte de drap) doublé de toile en forme de pokalem ; il sera garni d'un tour de même étoffe d'environ 4 pouces, pour être rabattu quand il sera nécessaire, et couvrir le visage du soldat ; le devant sera orné d'une plaque de drap, au milieu de laquelle sera cousue une fleur de lys de la couleur tranchante du revers de l'uniforme ; toutes les coutures du bonnet seront garnies d'un passepoil en drap de même couleur ; il sera cousu sur le haut, à la pointe de l'assemblage, un petit bouton pour assujettir la plaque de devant avec un petit cordon.

Un ouvrage anonyme, illustrant de façon exceptionnelle les Troupes de France d'après l'ordonnance de 1776, nous donne quelques images parfaitement précises du pokalem. Ce recueil fait partie des collections Brown Providence (USA).

Viennent ensuite le texte du 21 février 1779 (page 16), qui ne fait que reprendre de manière résumée le précédent, et le texte manuscrit du projet d'ordonnance de septembre 1786 : « mon avis serait qu'ils fussent en tricot (...) fond blanc (...) une plaque avec une fleur de lys avec à droite la lettre de la compagnie, à gauche le numéro de l'homme ».

Ce système de marquage ne fut pas retenu quand parut, le 1<sup>er</sup> octobre 1786, la grande ordonnance que nous connaissons bien. Nous avons donné dans *Uniformes n° 42*, page 21, la description réglementaire du pokalem, nous n'y reviendrons donc pas.

SUITE PAGE 12

